

Aide au développement des PME

CA DE LENS LIEVIN

Présentation du dispositif

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accompagne le développement des PME sur le territoire.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont concernées les PME de 10 à 250 salariés, situées sur la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Sont financés :

- les projets d'investissements productifs (matériels neufs ou d'occasion) compris entre 50 000 et 150 000 € HT.
- les projets d'investissements immobiliers et/ou productifs à partir de 150 000 € s'appuyant pour l'assiette des dépenses éligibles, sur la masse salariale des emplois créés sur 2 ans.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Pour les projets d'investissements productifs

L'aide de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin prend la forme d'une subvention de 20% des investissements éligibles HT, avec une bonification de 2 000 € par emploi CDI ETP. Elle est plafonnée à 40 000 €.

Pour les projets d'investissements immobiliers et/ou productifs

L'aide de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin prend la forme d'une subvention de 20% de la masse salariale des emplois créés sur 2 ans. Elle est plafonnée à 40 000 € et est cumulable avec celle de la [Région](#).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Se rapprocher de la Direction développement économique et emploi pour connaître les conditions d'éligibilité, recevoir son dossier de demandes d'aides et pour tous renseignements : Tél. : 03 21 79 05 33 ou via le [formulaire de contact en ligne](#).

Critères complémentaires

- Effectif d'au moins 10 salariés et de moins de 250 salariés.

Organisme

CA DE LENS LIEVIN

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

- **Service Développement Economique**
21 rue Marcel Sembat
BP 65
62302 LENS CEDEX
Téléphone : 03 21 79 05 34
E-mail : deveco@agglo-lenslievin.fr